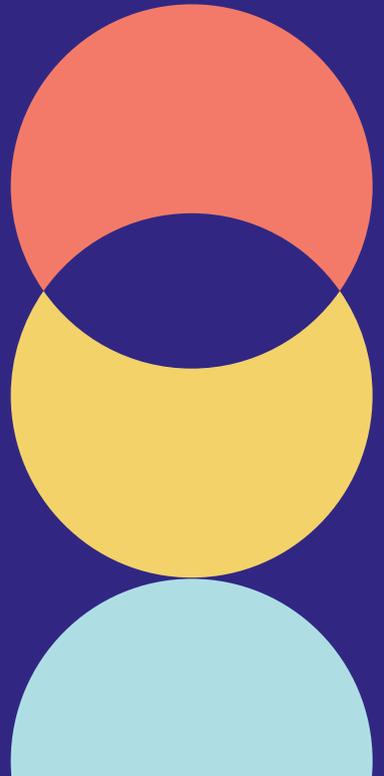
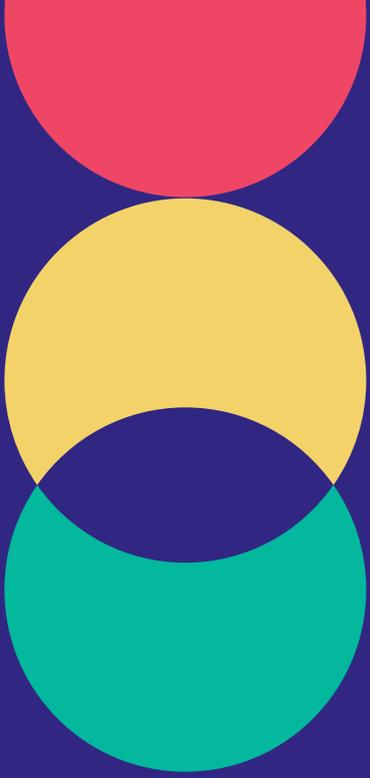


éclairer le débat public
proposer l'action publique de demain
évaluer les politiques publiques

Rapport d'activité 2023



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.



Sommaire

page 04

L'édito

page 06

2023 en chiffres

page 08

Présentation

page 09

Éclairer

LE DÉBAT PUBLIC

et proposer

L'ACTION PUBLIQUE

DE DEMAIN

page 26

Évaluer

LES POLITIQUES PUBLIQUES

page 34

Événements

page 38

Autour de France Stratégie : son réseau, ses instances

page 44

L'organigramme

L'édito

PAR CÉDRIC AUDENIS,
commissaire général par intérim



Le rapport Pisani-Mahfouz, publication marquante de l'année 2023

L'année 2023, qui a été marquée par [les dix ans de France Stratégie](#), a été particulièrement riche, avec nombre de publications importantes. Elles illustrent la diversité des thèmes que nous avons traités, et des méthodes employées. En particulier, la mission confiée par la Première ministre à Jean Pisani-Ferry sur les *Incidences économiques de l'action climatique* s'est

conclue par la publication simultanée d'un rapport de synthèse, co-écrit avec Selma Mahfouz, et de onze rapports thématiques. Ce travail, d'une ampleur inédite, réalisé avec l'appui et le savoir-faire de France Stratégie, est le fruit d'une mobilisation d'une centaine d'experts des administrations, des instituts économiques et du monde de la recherche.

Des travaux innovants menés par France Stratégie

Parmi notre cinquantaine de publications en 2023, nous avons présenté des études originales sur la transition écologique, comme la note d'analyse sur la nécessaire planification de la filière bois-forêt, ou nos deux notes sur les enjeux et les stratégies régionales déployées pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette des sols. À l'occasion de la deuxième édition de la conférence des métiers et des compétences, nous avons présenté une estimation

des besoins en emploi pour la rénovation des bâtiments afin d'identifier les freins et, *in fine*, les leviers pour les atteindre. Par ailleurs, nous avons publié plusieurs travaux qui éclairent la façon dont les caractéristiques héritées (l'origine sociale, le sexe, l'ascendance migratoire, etc.) influencent les trajectoires sociales de la petite enfance au marché du travail. Autant de contributions utiles à l'élaboration des politiques publiques.

Plusieurs rapports finaux d'évaluation publiés en 2023

Trois comités d'évaluation animés par France Stratégie ont clos leurs travaux en 2023 : celui dédié au Plan France très haut débit, aux réformes de la fiscalité du capital, et à France Relance. 2023 marque ainsi le début d'un nouveau cycle, avec le lancement d'ores et déjà de deux projets d'évaluation, dont les conclusions sont attendues

pour le premier semestre 2025 : celui des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Nous avons également relancé les travaux de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI) sur les politiques d'innovation verte.

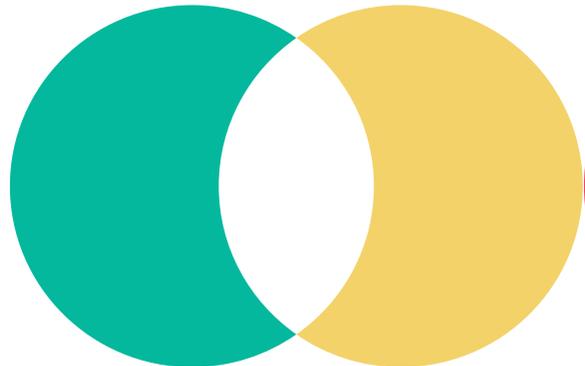
Un impact croissant dans le débat public

Avec une fréquentation en hausse de près de 10 % du site strategie.gouv.fr, une couverture médiatique suivie de nos publications, une large audience mobilisée lors des vingt événements organisés tout au long de l'année, France Stratégie a activement contribué à éclairer le débat public en 2023. Ainsi, pour valoriser les nombreux enseignements du rapport Pisani-Mahfouz, nous avons organisé, dès sa publication, une conférence de haut niveau, suivie d'un cycle de six webconférences. Outre la conférence des métiers, France Stratégie a accueilli des débats de haut niveau comme la conférence

interrogeant l'impact des évaluations de politiques publiques avec la participation de Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique, et de Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, ou celle dédiée à l'adaptation des territoires au changement climatique, organisée avec l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE). C'est d'ailleurs à cette occasion que Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, a appelé à considérer également une trajectoire de + 4 degrés en France à l'horizon 2100 dans les scénarios d'adaptation.

Transition à la tête de France Stratégie

2024 – année de transition à la tête de France Stratégie après le départ à la retraite de Gilles de Margerie à l'automne dernier – s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec une mobilisation renouvelée des équipes sur des sujets croisant les angles et les expertises, en cohérence avec notre positionnement interministériel.



Production & activité

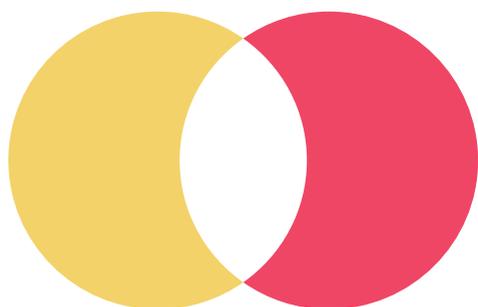
20

événements externes

45

publications

21 rapports
18 notes d'analyse et de synthèse
2 documents de travail
2 points de vue
2 avis de la Plateforme RSE



2023
en chiffres

(données au 31 décembre)

Audience

STRATEGIE.GOUV.FR

1 141 000

visites (+7,5 %)

285 000

téléchargements (+6 %)

1 943 000

pages vues

RETOMBÉES PRESSE

4 640

(+15 %)



Communication

LA COMMUNAUTÉ « FRANCE STRATÉGIE »

42 000

abonnés à une ou plusieurs newsletters

(Flash, Supplément, Clés de lecture, InBrief, Les Débats)

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

63 000
abonnés



53 000
abonnés (+ 22 %)



14 000
abonnés



6 000
abonnés (+ 60 %)



5 000
abonnés



Effectifs permanents

63 %
de femmes

37 %
d'hommes

Départements France Stratégie
et Plateforme RSE

39 agents

Organismes
du réseau

63 agents

avec l'appui

de **49** conseillers scientifiques
(13 pour France Stratégie et 36 pour le réseau)

et de **9** apprentis

Fonctions support

(Direction, Secrétariat général et service
Communication, Édition, Événements)

33 agents

France Stratégie

Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie a pour mission d'apporter des éclairages sur les enjeux actuels et futurs de politiques publiques clés, d'élaborer des propositions pertinentes et de produire des évaluations de politiques publiques.

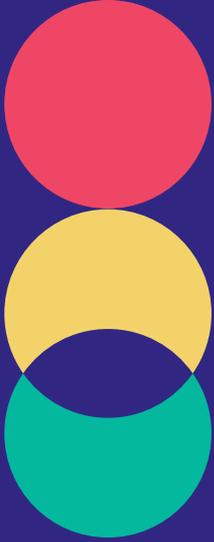
France Stratégie concentre ses travaux d'analyse, de prospective et d'évaluation autour de quatre champs : économie ; travail, emploi, compétences ; société et politiques sociales ; développement durable et numérique.

Tous ses travaux sont publiés sur le site de France Stratégie. Ils s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.

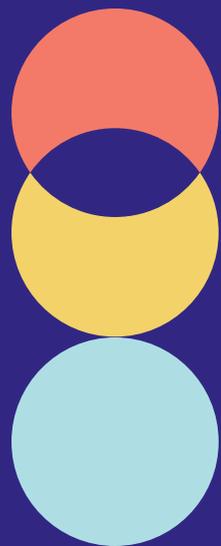
France Stratégie est un lieu de débat et de concertation qui associe à ses travaux de nombreux acteurs : partenaires sociaux, experts, représentants de la société civile. France Stratégie a organisé vingt événements en 2023. Toutes ces conférences et/ou webconférences sont ouvertes au public. La plupart sont retransmises sur notre site internet et nos réseaux sociaux en direct et sont disponibles en replay.



Colloque Adaptation au changement climatique dans les territoires : comment avancer ? - 30 janvier



éclairer le débat public & proposer l'action publique de demain



Les incidences économiques de l'action pour le climat

DE JEAN PISANI-FERRY ET SELMA MAHFOUZ



Pour valoriser et éclairer les nombreux enseignements de ces rapports, France Stratégie a organisé une conférence de haut niveau, suivie d'un cycle de webconférences disponibles en [replay](#).

Compte tenu du rythme et de l'ampleur de l'effort à fournir dans la lutte contre le réchauffement climatique, il est indispensable de prendre en compte dès maintenant leur impact sur l'économie. La Première ministre Élisabeth Borne a confié à Jean Pisani-Ferry une mission d'évaluation des impacts macroéconomiques de la transition écologique, dont France Stratégie a assuré le secrétariat et qui a bénéficié de l'appui de l'Inspection générale des finances, Selma Mahfouz ayant assuré la fonction de rapporteure.

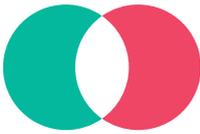
Publiés le 22 mai 2023, le rapport *Les incidences économiques de l'action pour le climat* et les onze déclinaisons thématiques qui l'accompagnent constituent un outil

essentiel d'aide à la décision en améliorant la compréhension des impacts économiques de la transition climatique. Ce travail d'envergure piloté par France Stratégie, fruit d'une mobilisation inédite d'experts des administrations, des instituts économiques et du monde de la recherche, et réalisé en étroite collaboration avec le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), pose un diagnostic partagé sans cacher aucune difficulté sur les impacts de la transition, que ce soit en matière sociale, de compétitivité ou de finances publiques. Il contribue ainsi à animer le débat sur les solutions à y apporter. La mission a également permis de progresser dans l'identification des forces et faiblesses des outils de modélisation et dans la définition de leurs bonnes conditions d'utilisation. ●

Pour atteindre nos objectifs en 2030 et viser la neutralité en 2050, il va nous falloir faire en dix ans ce que nous avons eu de la peine à faire en trente ans. L'accélération est brutale, tous les secteurs vont devoir y prendre leur part.

Les onze rapports thématiques qui accompagnent le rapport principal ont été réalisés en partenariat avec plus d'une vingtaine d'institutions, parmi lesquelles la Banque de France, l'Insee ou la direction générale du Trésor.

- [Sobriété](#)
- [Marché du capital](#)
- [Dommages et adaptation](#)
- [Enjeux distributifs](#)
- [Inflation](#)
- [Modélisation](#)
- [Productivité](#)
- [Bien-être](#)
- [Compétitivité](#)
- [Indicateurs et données](#)
- [Marché du travail](#)



À l'horizon 2030, la transformation reposera principalement sur la substitution de capital aux énergies fossiles : la sobriété contribuera à la réduction des émissions, mais pour 15 % environ, en tout cas pour moins de 20 %. Sobriété n'est pas nécessairement synonyme de décroissance et peut de plus être source de bien-être.

1
RAPPORT
DE SYNTHÈSE

80 000
visites sur la page
du site internet

20 000
téléchargements
du rapport

11
RAPPORTS
THÉMATIQUES

6 000
téléchargements

1
ÉVÉNEMENT
DE HAUT NIVEAU

300
participants
en présentiel
et

1 000
en distanciel

6
WEBCONFÉRENCES

800
personnes
connectées au live
en moyenne

Vers une planification de la filière forêt-bois

La forêt française fournit du bois utilisé pour produire de la chaleur, des matériaux de construction ou des emballages et du papier. Elle joue en outre un rôle clé dans l'atténuation du changement climatique grâce au stockage du carbone de son écosystème, et héberge une faune et une flore riches et variées, parfois menacées par les activités humaines. En raison du changement climatique, et notamment des périodes de sécheresse récurrentes, ainsi que de l'augmentation des prélèvements, la séquestration annuelle de carbone en forêt a été fortement réduite au cours de la dernière décennie.

Publiée le 20 juillet 2023, la note d'analyse « Vers une planification de la filière forêt-bois » montre que les politiques publiques en place, qui reposent sur le postulat de neutralité carbone du bois énergie et minorent le stockage du carbone dans les matériaux bois, ne donnent pas les bonnes incitations. Cette note plaide pour une réorientation des soutiens au bois énergie vers les filières de production de matériaux à vie longue comme les panneaux et les isolants nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments. Elle souligne aussi la nécessité d'une planification adaptée aux caractéristiques de chaque peuplement, notamment à leur richesse biologique et à leur vulnérabilité au changement climatique. ●

Pour une même quantité d'énergie produite, les émissions de carbone liées à la combustion du bois sont supérieures à celles du gaz : elles s'élèvent à 97 kgCO₂ par gigajoule (GJ) pour le bois contre 56 kgCO₂/GJ pour le gaz. Ainsi, en considérant le bilan carbone global, incluant le manque à capter et les émissions émises par la combustion-dégradation du bois, ce n'est que progressivement, sur une durée pouvant varier d'une décennie à plus d'un siècle en fonction du mode de gestion forestière, que les émissions liées au bois énergie sont compensées par l'absorption supplémentaire de carbone par la forêt.

Objectif ZAN : où en est-on ?

Chaque année, en France métropolitaine, ce sont plus de 20 000 hectares qui sont artificialisés, soit l'équivalent de la ville de Marseille. Cette artificialisation porte atteinte aux fonctions écologiques des sols, à la biodiversité, et compromet notre souveraineté alimentaire. Pour endiguer le phénomène, la loi Climat et Résilience fixe l'objectif d'atteindre « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire : dans chaque région métropolitaine (hors Île-de-France et Corse), la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers devra être réduite de moitié entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente. Mais freiner l'artificialisation n'est pas chose aisée tant ses déterminants sont difficiles à cerner. Où artificialise-t-on ? Et pourquoi ?

Publiées le 28 novembre, deux notes d'analyse répondent à ces questions. La première, « L'artificialisation des sols : un phénomène difficile à maîtriser », s'intéresse aux dynamiques d'artificialisation à l'œuvre sur le territoire national et à la façon dont on pourrait atteindre le ZAN 2050. La seconde, « Objectif ZAN : quelles stratégies régionales ? », traite plus spécifiquement des orientations prises par les régions pour mettre en œuvre cet objectif sur leurs territoires. ●

Une rupture franche dans la façon d'urbaniser s'impose : non seulement par la densification des opérations d'aménagement (habitat et zones d'activité économique), mais également par un renouvellement accru du foncier, en privilégiant l'aménagement des espaces déjà artificialisés (friches industrielles, logements sous-utilisés, zones d'activité en déclin).



En dix ans, 10 % de l'artificialisation pour l'habitat a été réalisée dans des communes qui perdaient des ménages.

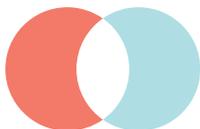
Les coûts d'abattement

Combien coûte la réduction de nos émissions de CO₂ dans les principaux secteurs émetteurs ? C'est à cette question que cherche à répondre la commission sur les coûts d'abattement, présidée par Patrick Criqui et pilotée par France Stratégie. Pour la conduite d'une transition économiquement efficace, évaluer les coûts d'abattement d'une action de décarbonation est un travail indispensable à mener. La commission a **publié le 4 mai 2023 une première synthèse de ses travaux, *Les coûts d'abattement en France***, qui ont porté jusqu'à présent sur cinq grands secteurs stratégiques : le bâtiment résidentiel, les transports, l'électricité, l'hydrogène et l'industrie.

La production de ciment est le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur de la construction. Elle représente 3 % environ des émissions françaises de CO₂ et davantage encore au niveau mondial. La décarbonation du secteur combinera vraisemblablement un continuum d'actions, tant sur les besoins en ciment que sur son procédé de production.

Paru le même jour, le sixième volet des *Coûts d'abattement en France. Partie 6 - Ciment*, consacré cette fois-ci à l'industrie cimentière, présente des voies permettant de limiter les émissions dont elle est responsable en en réduisant l'usage et en mobilisant deux pistes techniques de réduction du niveau d'émission par tonne produite. Un enjeu de taille lorsque l'on sait que la production de ciment émet environ 10 millions de tonnes de CO₂ par an, soit 3 % des émissions nationales. ●

Un des leviers de décarbonation est d'incorporer aux ciments une part d'argiles calcinées, produites presque comme le clinker, mais avec des émissions réduites, puisque le recours aux argiles évite de relâcher dans l'atmosphère le carbone stocké géologiquement dans les roches calcaires. Le coût des émissions évitées ressort alors, dans un calcul socioéconomique conduit du point de vue de la collectivité, comme particulièrement faible, de l'ordre de 25 euros par tonne de CO₂ évitée.



Le travail à l'épreuve du changement climatique



On connaît mal aujourd'hui la part des travailleurs exposés à la chaleur. En France, elle oscillerait entre 14 % et 36 % selon les sources.

Si l'impact du changement climatique est souvent analysé et débattu à travers ses effets sur l'environnement et les conditions de vie, il l'est beaucoup moins au prisme des conditions de travail et de la santé des travailleurs. Pourtant, ces derniers sont souvent directement exposés au changement climatique, en particulier lors des vagues de chaleur. Quels sont les risques professionnels associés à l'augmentation de la chaleur ? Quels sont les travailleurs et les territoires les plus exposés ? Les mesures réglementaires et de prévention actuelles sont-elles suffisantes ?

Publiée le 29 juin 2023, la note « **Le travail à l'épreuve du changement climatique** » s'intéresse aux effets du changement climatique sur la santé dans le cadre professionnel, en proposant une cartographie par métiers de l'exposition des travailleurs français aux températures élevées. Elle identifie les limites des dispositifs réglementaires existants en matière de prévention et invite les pouvoirs publics et le monde du travail à se saisir davantage de cet enjeu et à définir clairement la répartition des responsabilités des acteurs concernés en vue de faciliter leur coopération. ●

On ne constate pas de superposition entre les zones d'emploi appelées à connaître une augmentation marquée de journées anormalement chaudes et celles caractérisées par une surreprésentation des métiers les plus exposés à la chaleur.

Scolarité et revenus à l'âge adulte : le poids des héritages

L'existence d'inégalités des chances particulièrement marquées dans notre pays est largement établie. Afin de lutter contre ces disparités, il est impératif de poser des constats clairs sur les caractéristiques qui influencent – ou non – les trajectoires des individus. **Publiée le 5 avril 2023, la note d'analyse « Inégalité des chances : ce qui compte le plus »** s'intéresse au pouvoir prédictif du sexe, de l'environnement familial (profession des parents, ascendance migratoire) et territorial (région et type de territoire) sur le niveau de revenu d'activité perçu pendant la première partie de la vie active.

Lieu de construction par excellence des destinées, l'école peine à déjouer le rôle exercé par l'origine sociale, le sexe et l'ascendance migratoire sur les performances et les parcours des élèves. **Dans un rapport publié le 6 septembre 2023, *Scolarité. Le poids des héritages***, France Stratégie dévoile un panorama inédit du poids de l'origine sociale, de l'ascendance migratoire et du genre dans les parcours éducatifs, qui s'appuie sur une synthèse des travaux statistiques conduits depuis une quinzaine d'années. Publiée simultanément, **la note d'analyse « La force du destin : poids des héritages**



Sept ans après leur entrée en sixième, deux tiers des élèves des catégories supérieures entreprennent des études de troisième cycle, contre un peu plus d'un quart parmi les enfants de familles modestes ; c'est le cas pour près de la moitié des filles, mais à peine plus d'un tiers pour les garçons ; et de 43 % des enfants de natifs, pour 38 % des enfants d'immigrés.

et parcours scolaires » présente les principaux résultats du rapport et une exploitation inédite des données sur les trajectoires scolaires de la sixième à la sortie de l'enseignement secondaire. Ces travaux quantifient et qualifient le poids des caractéristiques héritées par les élèves sur leurs trajectoires scolaires, de la petite enfance à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et explore les mécanismes de construction des inégalités. ●

De la petite enfance à la sortie du système éducatif avec ou sans diplôme, l'origine sociale, le genre et l'ascendance migratoire des élèves exercent sur leurs performances et leurs parcours une influence majeure. De ces trois dimensions liées à la naissance des élèves, c'est l'origine sociale qui, en France, pèse le plus sur leurs trajectoires.

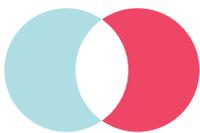
Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes

Les destinées socioéconomiques des jeunes en France sont encore aujourd'hui fortement marquées par leur origine sociale. Les politiques publiques parviennent-elles à réduire ce phénomène ? Quels sont les effets des dispositifs spécifiques mis en place par l'État pour agir sur la mobilité sociale des jeunes ? France Stratégie dévoile les trajectoires de mobilité sociale des 15-30 ans dans un rapport réalisé à la demande de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale.

L'origine sociale continue de fortement différencier les diplômés des jeunes et leur position sociale en début de carrière. Par exemple, entre un jeune issu d'une famille à dominante cadre et un jeune issu d'une famille à dominante ouvrière, la probabilité d'être diplômé bac+5 (respectivement cadre trois ans après sa sortie de formation) est 4,3 fois plus élevée (respectivement 4,4).

Publié le 3 octobre 2023, le rapport *Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes* éclaire les phénomènes de reproduction sociale dans les parcours éducatifs et professionnels des jeunes sur les quatre dernières décennies. Cette analyse, qui montre le poids prépondérant de l'origine sociale dans les trajectoires éducatives jusqu'aux premières années de vie active, permet d'identifier les principaux déterminants

de la mobilité sociale et les politiques qui agissent sur ces derniers. Elle montre qu'en dépit d'une amélioration des perspectives de promotion sociale, due à l'augmentation de la part des emplois de professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures depuis trente-cinq ans, la reproduction sociale reste très marquée dans la société française actuelle, et que les politiques publiques peinent à réduire les inégalités des chances. ●

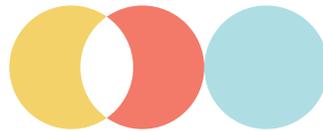


Entre 1983 et 2019, la proportion de jeunes femmes (respectivement aux hommes) enfants d'ouvriers accédant à un emploi de cadre ou de profession intermédiaire cinq à huit ans après la fin des études initiales est passée de 13 % à 34 % (respectivement de 15 % à 26 %).

Logement, transport, alimentation : quels arbitrages ?

En ville, se loger est souvent hors de prix. En périphérie, se déplacer coûte cher. Ce vieux refrain vaut-il de la même manière selon la taille de l'agglomération ? Ou selon la distance au centre ? **Publiée le 22 février 2023, la note d'analyse « Dépense de logement et de transport : quels arbitrages ? »** montre que la métropolisation, réputée si bénéfique pour l'emploi ou les revenus, pourrait avoir des effets moins positifs sur le coût de la vie – abordé ici sous l'angle des dépenses de logement et de transport. **La note « Restes à dépenser et territoires », publiée le 16 février 2023,** complète ce travail en s'attachant à documenter le « reste à dépenser des ménages », entendu comme ce qui leur reste une fois acquittées les dépenses pour se nourrir, se loger et se déplacer. **La note « Alimentation, logement, transport : sur qui l'inflation pèse-t-elle le plus ? », publiée le 16 février 2023,** évalue quant à elle l'impact sur différents types de ménages de la hausse des prix intervenue entre 2017 et 2022, à volume de consommation inchangé. ●

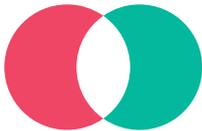
De 2017 à 2022, si la hausse du coût du panier a été plus forte pour les classes moyennes, les ménages ruraux, les propriétaires et les personnes âgées, c'est bien pour les ménages pauvres qu'elle est la plus difficile à supporter. Pour les 10 % les moins aisés, le prix du panier a augmenté d'un peu moins de 14 %, mais cette hausse représente 13 % de leurs ressources. Pour les 10 % les plus riches, la hausse est estimée à 16 %, mais elle correspond à moins de 5 % de leurs ressources.



Après avoir fait face à leurs dépenses de logement, d'alimentation et de transport, les ménages des communes-centres disposent en moyenne de 882 euros par mois et par unité de consommation.

Qui a vu son niveau de vie augmenter dans les années 2010 ?

Entre 2010 et 2019, selon les chiffres de la comptabilité nationale fournis par l'Insee, le pouvoir d'achat des Français a augmenté de 9,7 %. Pourtant, une part importante des Français considère que son pouvoir d'achat a baissé. Comment l'expliquer ?

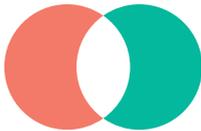


Parmi les jeunes actifs, le pouvoir d'achat des individus débutant la décennie parmi les 20 % les plus modestes a crû de 23 % de 2010 à 2019, alors que celui des 20 % les plus aisés a baissé de 2 %.

La note d'analyse « Qui a vu son niveau de vie augmenter dans les années 2010 ? », publiée le 5 janvier 2023, propose un éclairage original pour expliquer cet écart en analysant les trajectoires de revenu de plus de un million d'individus, décomposées selon trois effets : les évolutions du revenu primaire, qui dépendent à la fois du cycle de vie et de la conjoncture macroéconomique, les évolutions de la composition du foyer, qui varie avec la naissance ou le départ d'enfants, et l'impact du système socio-fiscal, qui amortit les effets du cycle de vie pour chaque individu mais ne joue qu'un rôle marginal dans l'évolution du niveau de vie moyen. Elle montre que, quelle que soit la catégorie d'âge, la dynamique du pouvoir d'achat dans les années 2010 a été moins favorable que dans la décennie précédente. Alors que les statistiques traditionnelles montrent une faible progression du pouvoir d'achat dans les années 2010, notre approche souligne l'hétérogénéité des trajectoires des individus. Le pouvoir d'achat des générations récentes a augmenté, quand celui des générations plus anciennes a baissé, en lien avec la baisse des taux d'intérêt et des revenus du patrimoine. ●

Au cours de cette décennie, l'inégalité de pouvoir d'achat entre quintiles a augmenté légèrement chez les jeunes et s'est réduite chez les retraités. Quelle que soit la génération, on observe a contrario une convergence du pouvoir d'achat entre ceux qui ont débuté la décennie avec un niveau de revenu très différent.

Qualité de l'emploi : une question de métiers ?



Les analyses de corrélation avec la variable portant sur la capacité à poursuivre le même travail jusqu'à la retraite montrent un lien positif avec la qualité de l'emploi non pécuniaire (coefficient de 0,42), tandis que la relation avec les rémunérations est faible (coefficient de 0,25).

La baisse du chômage ces dernières années et les tensions sur le marché du travail ont mis en lumière l'importance du lien entre qualité de l'emploi et attractivité des métiers. Déjà, la crise sanitaire avait joué un rôle de révélateur avec les métiers dits « essentiels ». Mais comment mesurer cette qualité de l'emploi à l'échelle des métiers ?

Dans la continuité d'une mission récente sur les travailleurs de la « deuxième ligne », la note d'analyse « **Qualité de l'emploi : une question de métiers ?** », publiée le 7 décembre 2023, bâtit une typologie en six groupes de métiers répartis en fonction des scores obtenus pour une série d'indicateurs : salaires, conditions d'emploi, conditions de travail, horaires, perspectives de carrière, représentation collective. Les résultats de cette analyse montrent que les améliorations ne pourront venir du seul levier de la politique salariale et qu'il est impératif d'agir sur les types de contrats, sur la formation, les perspectives de carrière et les conditions de travail. L'amélioration de la qualité des emplois constitue un enjeu majeur, à la fois pour le bien-être des salariés mais aussi pour l'économie française dans son ensemble, en ce qu'elle permet d'augmenter les capacités productives des entreprises. ●

L'approche multidimensionnelle de la qualité de l'emploi permet d'appréhender l'hétérogénéité de la situation des métiers en France et d'identifier des leviers d'amélioration différenciés. Rien n'indique que le contexte de tensions accrues suffira à améliorer la qualité des emplois proposés dans ces métiers par le simple biais des mécanismes de marché. Dès lors, une politique d'amélioration de la qualité de l'emploi pourrait contribuer à concilier un objectif de bien-être des salariés avec un objectif d'efficacité économique.

Fin de carrière des seniors

Toute réforme des retraites remet sous la loupe la question de l'emploi des seniors. Un chiffre s'invite alors dans l'équation : chaque année, en moyenne, environ 30 % des départs en fin de carrière ne relèvent pas d'un passage immédiat de l'emploi vers la retraite. Ces sorties précoces de l'emploi – donc hors retraite et pré-retraite – s'expliquent par trois causes principales : les raisons de santé, le chômage et l'inactivité.

Les métiers les plus concernés par les sorties précoces de l'emploi se trouvent dans l'hébergement-restauration (employés polyvalents, cuisiniers), le bâtiment (second œuvre et gros œuvre), les services aux particuliers et aux collectivités (services à la personne, agents d'entretien) et la manutention.



Entre 2004 et 2019, les raisons de santé représentent 10 % des sorties précoces de l'emploi, les pertes d'emploi (chômage) 4 % et les autres situations d'inactivité 15 %.

Publiée le 19 avril 2023, la note « **Fin de carrière des seniors : quelles spécificités selon les métiers** » propose un panorama général des départs en fin de carrière, une identification des métiers où les sorties de l'emploi sont les plus ou les moins fréquentes et, enfin, une analyse par métiers du lien entre proportion des départs pour raisons de santé, conditions de travail, et difficultés de recrutement. De son côté, le document de travail « **Rupture de contrat de travail et emploi des seniors** », préparé par le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) et publié le 21 août 2023, porte plus spécifiquement sur les multiples causes du pic de rupture de contrat de travail observé à l'approche de la retraite et le rôle des mécanismes d'indemnisation chômage ou socio-fiscaux associés à ces ruptures. ●

Les Métiers en 2030. Quelles perspectives de recrutement en région ?

En mars 2022, France Stratégie et la Dares ont dressé un panorama des dynamiques et des difficultés probables de recrutement dans la décennie à venir pour la France. Sa déclinaison régionale en 2023 devrait permettre de mieux accompagner les décideurs locaux et nationaux dans leurs politiques d'emploi, d'orientation ou d'enseignement. En repérant les potentiels déficits de main-d'œuvre, elle invite à mener les actions nécessaires en amont pour éviter que des pénuries ne viennent handicaper la croissance.

Publié le 24 janvier 2023, le rapport *Les Métiers en 2030. Quelles perspectives de recrutement en région ?* dévoile région par région et selon leurs spécificités, les métiers en difficulté potentielle de recrutement. Certains métiers, comme ceux d'agent d'entretien, aide à domicile ou conducteur de véhicule, rencontreraient des difficultés importantes dans l'ensemble du territoire, quand d'autres, tels ceux de maraîcher, viticulteur ou jardinier, sont en tension dans certaines régions seulement. Les dynamiques et les difficultés de recrutement dessinent ainsi une carte où se côtoient des régions, situées au nord-est, qui devraient connaître moins de difficultés, et



D'autres métiers présentent une forte hétérogénéité liée à des spécificités régionales. C'est notamment le cas des techniciens de la maintenance, majoritairement recrutés dans l'industrie et le commerce. En Corse, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, l'emploi de ces techniciens serait particulièrement dynamique, en raison de la prépondérance du commerce pour la Corse et du dynamisme de l'industrie pour les trois autres régions. Les postes non pourvus par les jeunes débutants et les arrivées nettes dans la région représenteraient entre 9 % et 23 % de l'emploi.

d'autres, allant de la façade atlantique jusqu'au bassin méditerranéen, dont le déficit potentiel de main-d'œuvre serait à l'inverse accentué.

Dans le cas des ingénieurs en informatique, l'écart anticipé entre besoins de recrutement et ressources en main-d'œuvre serait particulièrement marqué le long de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine) et au Sud-Ouest (Occitanie) : les besoins non couverts à l'horizon de 2030 représenteraient entre un cinquième et un tiers des emplois actuels de ce métier, et ce malgré l'attractivité de ces régions pour les professionnels en provenance d'autres territoires.

Tous nos travaux

Rapports

JANVIER

Les métiers en 2030. Quelles perspectives de recrutement en région ?, Cécile Jolly et Jean Flamand (France Stratégie), Camille Cousin et Alexis Eidelman (Dares).

MAI

Les coûts d'abattement. Partie 6 – Ciment, commission présidée par Patrick Criqui, rapporteur : Maxime Gérardin.

Les incidences économiques de l'action pour le climat, mission confiée par la Première ministre à Jean Pisani-Ferry, co-auteur : Selma Mahfouz.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Bien-être, rapport thématique coordonné par Didier Blanchet.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Compétitivité, rapport thématique coordonné par Lionel Fontagné. En partenariat avec la Banque de France.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Enjeux distributifs, rapport thématique coordonné par Vincent Marcus. En partenariat avec le CGDD.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Dommages et adaptation, rapport thématique coordonné par Xavier Timbeau. En partenariat avec l'OFCE.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Indicateurs et données, rapport thématique coordonné par Nicolas Carnot et Nicolas Riedinger. En partenariat avec l'Insee.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Inflation, rapport thématique coordonné par Stéphane Dees.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Productivité, rapport thématique coordonné par Anne Épaulard.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Marché du capital, rapport thématique coordonné par Pierre-Louis Girard. En partenariat avec la direction générale du Trésor.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Marché du travail, rapport thématique coordonné par Carole Hentzgen et Michaël Orand. En partenariat avec la Dares.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Modélisation, rapport thématique coordonné par Jérôme Trinh. En partenariat avec la direction générale du Trésor.

Les incidences économiques de l'action pour le climat. Sobriété, rapport thématique coordonné par Aude Pommeret.

JUIN

Relever collectivement le défi des transitions professionnelles, rapport du REC, Coline Bouvard et Vincent Donne avec le concours d'Éva Tranier.

SEPTEMBRE

Scolarités. Le poids des héritages, Johanna Barasz, Peggy Furic et Bénédicte Galtier.

OCTOBRE

Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes, rapport pour l'Assemblée nationale, Bénédicte Galtier et Mohamed Harfi.

Notes d'analyse

JANVIER

« **Qui a vu son niveau de vie augmenter dans les années 2010 ?** », Clément Dherbécourt, Simon Fredon, Mathilde Viennot et Pierre Madec, n° 116.

FÉVRIER

« **Dépenses de logement et de transport : quels arbitrages ?** », Boris Le Hir et Pierre-Henri Bono, n° 117.

« **Restes à dépenser et territoires** », Pierre-Yves Cusset et Alain Trannoy, n° 118.

« **Alimentation, logement, transport : sur qui l'inflation pèse-t-elle le plus ?** », Pierre-Yves Cusset et Alain Trannoy, n° 119.

AVRIL

« **Inégalité des chances : ce qui compte le plus** », Clément Dherbécourt et Jean Flamand, n° 120.

« **Fin de carrière des seniors : quelles spécificités selon les métiers ?** », Jean Flamand, n° 121.

JUIN

« **Exode urbain : une mise au vert timide** », Coline Bouvard (France Stratégie) et Olivier Bouba-Olga (Datar), n° 122.

« **Le travail à l'épreuve du changement climatique** », Salima Benhamou et Jean Flamand, n° 123.

JUILLET

« **Vers une planification de la filière forêt-bois** », Hélène Arambourou, n° 124.

SEPTEMBRE

« **La force du destin : poids des héritages et parcours scolaires** », Johana Barasz et Peggy Furic, n° 125.

« **Rénovation énergétique des bâtiments : quels besoins de main-d'œuvre en 2030 ?** », Cécile Jolly, Alice Robinet (France Stratégie) et Camille Cousin (Dares), n° 126.

« **Rénovation énergétique des bâtiments : comment répondre aux besoins en emploi et en formation ?** », Marième Diagne, Jean Flamand et Éva Tranier, n° 127.

NOVEMBRE

« [L'artificialisation des sols : un phénomène difficile à maîtriser](#) », Hélène Arambourou, Coline Bouvart, Sarah Tessé et Jules Rostand, n° 128.

« [Objectif ZAN : quelles stratégies régionales ?](#) », Hélène Arambourou, Coline Bouvart, Sarah Tessé et Émilien Gervais, n° 129.

« [Qualité de l'emploi : une question de métiers ?](#) », Vincent Donne, Archer Elbaz (France Stratégie) et Christine Erhe (Cnam, Lirsa/CEET), n° 130.

Documents de travail

MARS

« [Coût de l'inaction face au changement climatique en France : que sait-on ?](#) », Adrien Delahais et Alice Robinet, DT n° 2023-01.

JUILLET

« [Les entreprises zombies en France : entre survie et défaillance](#) », Haïthem Ben Hassine et Claude Mathieu, DT n° 2023-02.

Notes de synthèse

MAI

« [Les coûts d'abattement en France](#) », Patrick Criqui.

JUIN

« [Accompagner les transitions professionnelles : un défi collectif](#) », Coline Bouvart et Vincent Donne.

« [Adaptation au changement climatique : retour d'expérience de trois territoires](#) », Sarah Tessé et Émilien Gervais.

Points de vue

JUILLET

« [Les sorties volontaires d'entreprises ont retrouvé dès 2021 leur rythme de 2019](#) », Anne Épaillard et Loïc Lahellec.

NOVEMBRE

« [La dynamique entrepreneuriale sur 2000-2022 : y a-t-il une spécificité française ?](#) », Christel Gilles.

Autres formats

AOÛT

« [Ruptures du contrat de travail et emploi des seniors](#) », document de travail du COE, Bruno Coquet.

OCTOBRE

[Bilan des crises. Compétitivité, productivité et transition climatique](#), rapport du CNP, présidé par Natacha Valla, rapporteur : Vincent Aussilloux.

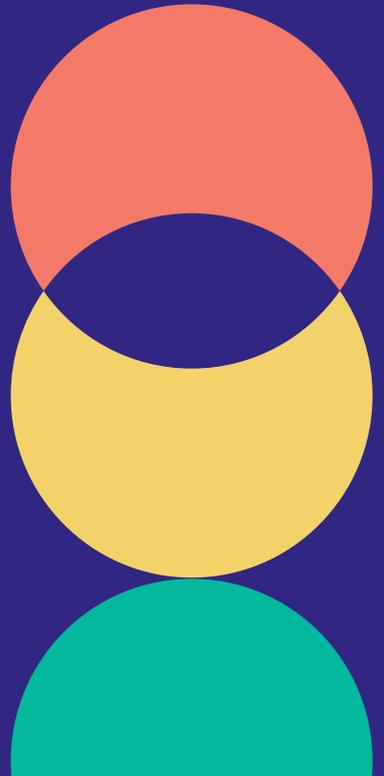
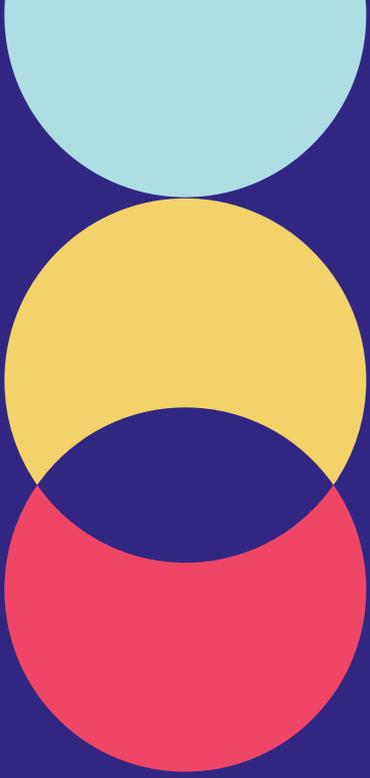
Plateforme RSE

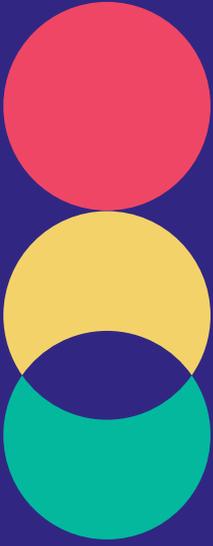
[Impact\(s\), responsabilité et performance globale](#), rapporteurs : François Moreux et Nils Pedersen.

[RSE : le rôle des acteurs publics](#), rapporteur : Véronique Vansteene et Marc Darras.

Événements

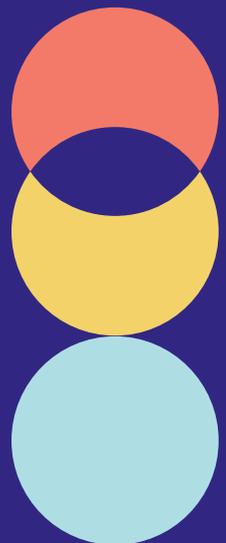
- **Conférence** – « [Les évaluations de politiques publiques ont-elles un impact ?](#) », 12 janvier.
- **Webconférence du Réseau Emplois Compétences** – « [ROME 4.0 : nouveau référentiel de métiers et de compétences de Pôle emploi](#) », 23 janvier.
- **Conférence** – « [Adaptation au changement climatique dans les territoires : comment avancer ?](#) », 30 janvier.
- **Webconférence du Réseau Emplois Compétences** – « [Métiers 2030 : Quelles perspectives de recrutement en région ?](#) », 16 mars.
- **Webconférence de la Plateforme RSE** – « [Impact\(s\) : quelles perspectives pour la RSE ?](#) », 30 mars.
- **Webconférence** – « [Inflation, reste à dépenser, territoires : où a-t-on les budgets les plus serrés ?](#) », 6 avril.
- **Webconférence du Réseau Emplois Compétences** – « [Présentation de La Grande Bibliothèque de France compétences](#) », 22 mai.
- **Conférence** – « [Les incidences économiques de l'action pour le climat](#) », 24 mai.
- **Conférence du Réseau Emplois Compétences** – « [Transition écologique : journée inter-Opco et territoires](#) », 2 juin.
- **Colloque pour les 10 ans de la Plateforme RSE** – « [RSE : quelle entreprise pour quelle société ?](#) », 12 juin.
- **Conférence** – « [2^e conférence des métiers et des compétences : les enjeux emplois de la transition écologique](#) », 4 juillet.
- **Webconférence** – « [Les enjeux distributifs de l'action pour le climat](#) », 5 juillet.
- **Webconférence** – « [Peut-on évaluer l'impact de la transition écologique sur le bien-être ?](#) », 11 septembre.
- **Colloque** – « [Évaluation socio-économique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche : enjeux et développement](#) », 26 septembre.
- **Webconférence** – « [Quelle place pour la sobriété dans la transition climatique ?](#) », 28 septembre.
- **Webconférence du Réseau Emplois Compétences** – « [Relever collectivement le défi des transitions professionnelles](#) », 29 septembre.
- **Webconférence de la Plateforme RSE** – « [RSE : Le rôle des acteurs publics](#) », 10 octobre.
- **Webconférence** – « [La transition climatique signifie-t-elle un arrêt de la croissance économique ?](#) », 16 octobre.
- **Webconférence du Réseau Emplois Compétences** – « [Hybridation des formations professionnelles continues](#) », 28 novembre.
- **Webconférence** – « [Comment la transition écologique impacte-t-elle le marché du travail ?](#) », 19 décembre.





les politiques publiques

évaluer



Comité d'évaluation du plan France Relance

Doté d'une enveloppe de 100 milliards d'euros, le plan France Relance a été présenté en septembre 2020, entre les deux principales vagues de la pandémie de Covid-19. Il visait à permettre à l'économie de retrouver son niveau d'avant-crise, d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises et de préparer l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux de long terme, notamment numériques et environnementaux. Le premier rapport, publié en 2021, s'était concentré sur l'analyse macroéconomique du plan de relance dans une perspective européenne ainsi que sur une première évaluation de cinq mesures, parmi lesquelles le plan « 1 jeune 1 solution » ou MaPrimeRénov'. Le deuxième rapport, publié en décembre 2022, a été étendu à d'autres thématiques comme la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales, l'activité partielle de longue durée ou encore la baisse des impôts de production.

L'objectif du plan de relance était de retrouver à l'été 2022 le niveau de PIB d'avant-crise. Cet objectif a été atteint dès le quatrième trimestre 2021, et en moyenne annuelle en 2022.

Ce rapport final du Comité d'évaluation du plan France Relance, publié le 16 janvier 2024, porte à la fois sur l'impact macroéconomique du plan dans son ensemble, le déploiement territorial du plan France Relance et sur l'analyse approfondie des différents dispositifs mis en place, parmi lesquels on peut citer la décarbonation de l'industrie, le soutien aux véhicules propres et la prime exceptionnelle pour l'apprentissage. Au terme de ces trois années de travaux et grâce à un recul désormais suffisant, le comité a pu mener une évaluation complète dont il tire de nombreux enseignements. ●



Dans le secteur de la construction, les mesures du plan de relance auraient permis de créer près de 100 000 emplois en 2022.

Guide de l'évaluation socioéconomique des investissements publics



99 milliards d'euros. C'est le montant de l'investissement public français en 2022.

Les investissements publics représentent, en France comme dans les pays comparables, une part très substantielle de l'investissement. Parce qu'ils engagent notre avenir collectif, ils suscitent des débats qui revêtent une acuité singulière au moment où l'ensemble des pays du monde, et notamment les États membres de l'Union européenne, doivent consentir des efforts extraordinaires d'investissements dans la perspective de la transition climatique, écologique et numérique, et dans un souci d'efficacité et d'efficacités de la dépense publique.

Publiée le 25 septembre 2023, cette nouvelle édition du *Guide de l'évaluation socioéconomique des investissements publics*, qui actualise et enrichit la première édition de 2017, facilite la diffusion d'une culture commune d'évaluation socioéconomique. L'objet de cette dernière est d'apprécier, de manière objective et autant que possible monétairement, les gains du bien-être pour la collectivité et de les comparer aux coûts économiques, financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux. Elle fournit une aide indispensable au décideur public. ●

Les investissements publics façonnent à long terme – parfois pour plusieurs siècles – le pays, sa croissance, la qualité de son environnement et sa capacité à affronter les défis futurs. Pour éclairer la décision politique, ce guide est destiné à tout porteur de projets soucieux d'établir une évaluation objective des différents effets d'un investissement public afin de l'optimiser et d'apprécier son intérêt.

Comité de suivi et d'évaluation de la loi Pacte

La loi Pacte (loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises du 22 mai 2019) a permis de conforter l'intéressement, la participation et l'actionnariat salarié. Elle a modifié un certain nombre de dispositifs (plans d'épargne retraite, assurance-vie, PEA-PME) de façon à encourager et à orienter l'épargne. Le comité de suivi et d'évaluation de la loi Pacte, piloté par France Stratégie et présidé par son commissaire général, est composé de représentants du Parlement, des partenaires sociaux, des administrations et organismes publics, et d'experts issus du monde académique. Il remet chaque année un point d'étape sur la mise en œuvre et les effets de la loi Pacte.

Le quatrième rapport annuel du Comité de suivi et d'évaluation de la loi Pacte, publié le 2 octobre 2023, poursuit son évaluation des diverses thématiques présentes dans la loi Pacte et met en particulier l'accent sur celles qui concernent le partage de la valeur dans les entreprises, la gouvernance et la participation des salariés. Il montre notamment que l'objectif affiché pour les nouveaux plans d'épargne retraite a été largement dépassé (7 millions pour un objectif de 3 millions fin 2022). ●

Selon un sondage réalisé en 2023 pour l'Autorité des marchés financiers et l'Association française de la gestion financière, la notoriété de l'épargne salariale est réelle avec 86 % des salariés qui connaissent au moins de nom l'un des dispositifs (plan d'épargne action, plan d'épargne retraite, intéressement...). Mais peu savent exactement de quoi il s'agit.



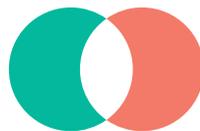
100 % des sociétés du CAC 40 appliquent la nouvelle règle en matière de représentation des salariés dans leur conseil d'administration.

Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital

Le comité d'évaluation a été installé en décembre 2018, un an après le lancement de la profonde rénovation de la fiscalité du capital portée par le gouvernement et votée par le législateur : instauration d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus de l'épargne, remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par un impôt centré sur la fortune immobilière (IFI) et baisse programmée de l'impôt sur les sociétés (IS) sur l'ensemble du quinquennat. Les travaux successifs publiés par le comité depuis 2019 ont permis de rassembler les enseignements d'une revue de la littérature théorique et empirique sur les effets de la fiscalité du capital en France et à l'international. Ils ont situé la France avant et après la réforme par rapport aux autres pays développés en matière d'imposition des ménages sur leur patrimoine et sur les revenus du patrimoine.

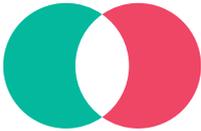
Ce quatrième et dernier rapport du **Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital, publié le 17 octobre 2023**, actualise les éléments chiffrés fournis dans les précédents rapports, complète la comparaison internationale sur les taux d'imposition moyens et présente les résultats de deux nouvelles études portant respectivement sur l'analyse des effets du plafonnement de l'ISF et sur l'évaluation *a posteriori* des réformes de 2018, notamment sur les comportements de réinvestissement, les créations d'entreprises et les départs et retours de l'étranger. ●

Au total, les effets des réformes de 2018 semblent plus significatifs sur les créations d'entreprises que sur les comportements de réinvestissement dans les entreprises déjà matures. Cette contradiction apparente peut s'expliquer par l'analyse économique, car pour les entreprises matures, qui autofinancent leurs investissements, la fiscalité des dividendes affecte de manière symétrique le coût d'opportunité de l'investissement et son rendement après impôt, ce qui expliquerait que le PFU n'ait pas d'effet détectable.



84 % des foyers fiscaux déclarant un patrimoine taxable de 100 à 200 millions d'euros étaient plafonnés, déclarant des revenus ne représentant que 0,2 % de leur patrimoine.

Impacts économiques et sociaux du Plan France très haut débit



À l'échéance 2022, le Plan France THD a atteint ses objectifs en offrant une couverture très haut débit pour 99 % des locaux du territoire, avec un mix technologique allant de solutions filaires à la couverture satellite.

Lancé en 2013, le Plan France très haut débit a atteint ses objectifs : assurer à l'ensemble des Français une connectivité très haut débit, avec un mix technologique allant de la fibre au satellite, dans le respect de l'enveloppe annoncée de 13,3 milliards d'investissements publics notifiée à la Commission européenne en 2016. L'arrivée de la fibre dans une commune est associée à une hausse du nombre de créations d'entreprises et de services, à l'arrivée d'une population plus jeune, à une plus grande résilience des territoires aux chocs successifs des confinements mais également à une augmentation de 7 % de la valeur ajoutée générée par le secteur marchand.

Publié le 11 janvier 2023 avec remise à Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique, le rapport *Infrastructures numériques et aménagement du territoire. Impacts économiques et sociaux du Plan France très haut débit* vise à mesurer l'impact économique du PFHTD en termes d'investissements et d'emploi, mais aussi en termes d'attractivité des territoires. Il analyse les impacts socioéconomiques du déploiement et évalue le travail de gouvernance de ce déploiement par la puissance publique. Ce rapport d'évaluation *ex post* a été réalisé à la demande du gouvernement et de la Commission européenne par un comité des parties prenantes et un conseil scientifique composé d'experts et de professionnels. ●

Le coût public total du déploiement de 13,9 milliards d'euros (État, collectivités et fonds européens) est donc conforme à l'enveloppe notifiée à la Commission européenne en 2016. En particulier, les investissements de l'État ont respecté les prévisions initiales de l'ordre de 3,5 milliards d'euros. Les coûts de déploiement du réseau sont restés conformes aux coûts estimés par les analyses de marché du régulateur.

Tous nos travaux

Rapports

JANVIER

Infrastructures numériques et aménagement du territoire. Impacts économiques et sociaux du Plan France très haut débit, comité d'évaluation présidé par Pierre-Jean Benghozi (École polytechnique), rapporteure : Anne Faure.

SEPTEMBRE

Guide de l'évaluation socioéconomique des investissements publics – Édition 2023, comité d'experts présidé par Robert Guesnerie.

OCTOBRE

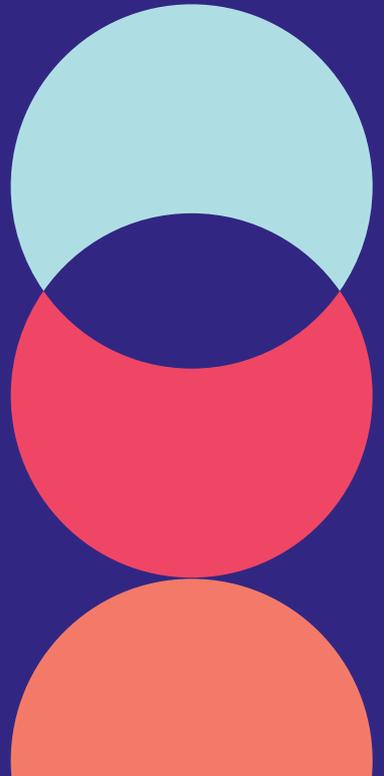
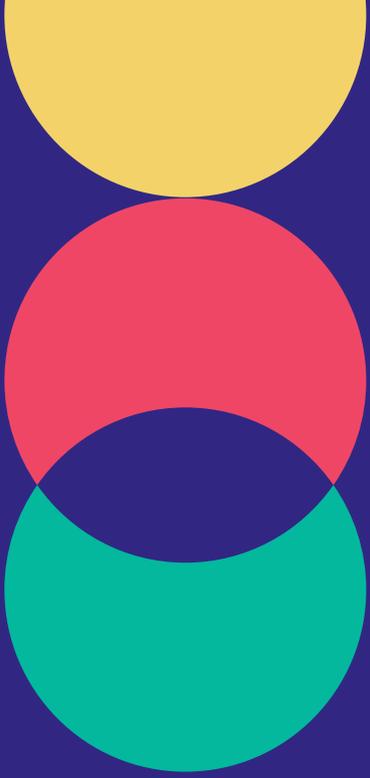
Comité de suivi et d'évaluation de la loi Pacte.

Quatrième rapport, comité présidé par Gilles de Margerie, rapporteurs : Sylvain Moura et Élise Malingre.

Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital – Rapport final, comité d'évaluation présidé par Cédric Audenis, rapporteur : Ruben Fosto.

JANVIER (2024)

Comité d'évaluation du plan France relance – Rapport final, comité d'évaluation présidé par Xavier Jaravel, rapporteure : Sylvie Montout (janvier 2024).



Événements

France Stratégie est un lieu de débat et de concertation qui associe à ses réflexions des acteurs de premier plan du monde économique, social et académique. En 2023, ce sont plus de **vingt événements** – conférences, tables rondes, webinaires – qui ont été organisés. Exemples choisis.



● 12 JANVIER

Les évaluations de politiques publiques ont-elles un impact ?

L'évaluation des politiques publiques s'est beaucoup développée depuis vingt ans, avec l'ambition d'éclairer la décision publique. Son écosystème s'est structuré, le nombre de travaux a augmenté et leur citation dans les processus d'élaboration des lois est en progrès. Mais les évaluations de politiques publiques sont-elles suffisamment prises en compte dans les processus de décision et la conduite des politiques ? Comment renforcer davantage leur utilité et leur efficacité ?

Participants :

Ouverture par **Gilles de Margerie**, commissaire général de France Stratégie.

Intervention de **Jean-Noël Barrot**, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

Introduction d'une table ronde par **Adam Baïz**, auteur du rapport de France Stratégie : **Quelles évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ?** réunissant :

- **Pierre Moscovici**, premier président de la Cour des comptes ;
- **Amélie Verdier**, directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;
- **Isabelle Duchefdelaville**, présidente de la Société française de l'évaluation ;
- **Gilles de Margerie**, commissaire général de France Stratégie.

Débats animés par **Emmanuel Cugny**, président de l'association des journalistes économiques et financiers.

● 30 JANVIER

Adaptation au changement climatique dans les territoires : comment avancer ?

Quelques mois après un été ravageur qui a marqué les consciences, France Stratégie et l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) ont organisé une conférence pour faire le point sur les ambitions des politiques publiques d'adaptation et leur nécessaire montée en puissance. Comment accélérer la mise en œuvre des politiques d'adaptation en France, notamment dans les territoires ? Quel est le rôle des différents acteurs publics nationaux et locaux ? Quelles sont les organisations à déployer en termes de gouvernance, de moyens humains et de financement ?

Participants :

Ouverture par **Cédric Audenis**, commissaire adjoint de France Stratégie, et **Morgane Nicol**, directrice du programme Territoires chez I4CE, suivie d'une table ronde avec :

- **Christophe Béchu**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
- **Ronan Dantec**, sénateur de la Loire-Atlantique et vice-président de la commission de l'aménagement

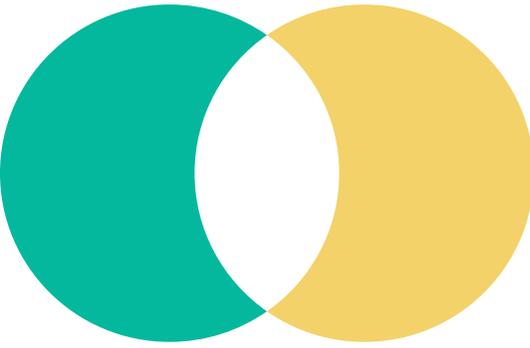
du territoire et du développement durable ;

- **Marie-Guite Dufay**, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté ;
- **Sébastien Leroy**, maire de Mandelieu-la-Napoule ;
- **Boris Ravignon**, président de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Conclusion par **Gilles de Margerie**, commissaire général de France Stratégie.

Débats animés par **Nabil Wakim**, journaliste au *Monde* et présentateur du podcast Chaleur Humaine.





● 24 MAI

Les incidences économiques de l'action pour le climat

Conférence

Quels seront les impacts à court, moyen et long terme de la transition climatique sur notre économie ? Comment les décideurs peuvent-ils prendre en compte ces impacts pour accélérer la transition et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la manière la plus efficace et la plus juste possible ? Pour éclairer ces enjeux majeurs à l'occasion de la sortie du rapport Pisani-Ferry/Mahfouz, France Stratégie a organisé une conférence de haut niveau, suivie d'une série de webconférences disponibles en replay sur son site.

Participants :

Ouverture par **Gilles de Margerie**, commissaire général de France Stratégie, suivie d'échanges autour du rapport avec :

- **Jean Pisani-Ferry** et **Selma Mahfouz**, auteurs du rapport *Les incidences économiques de l'action pour le climat* ;
- **Agnès Benassy-Quéré**, sous-gouverneure de la Banque de France ;
- **Cécile Duflot**, directrice générale d'Oxfam France et ancienne ministre du Logement et de l'Égalité des territoires ;
- **Natacha Valla**, doyenne de l'École du management et de l'innovation

de Sciences Po et présidente du Conseil national de productivité ;

- **Claire Waysand**, directrice générale adjointe d'ENGIE.

Conclusion par **Cédric Audenis**, commissaire adjoint de France Stratégie

Débats animés par **Emmanuel Cugny**, président de l'association des journalistes économiques et financiers.

Webconférences

Six des focus thématiques accompagnant le rapport *Les incidences économiques de l'action pour le climat* ont fait l'objet de webconférences, réunissant auteurs des rapports et experts du sujet.

- [Les enjeux distributifs de l'action pour le climat](#) – 5 juillet 2023
- [Peut-on évaluer l'impact de la transition écologique sur le bien-être ?](#) – 11 septembre 2023
- [Quelle place pour la sobriété dans la transition climatique ?](#) – 28 septembre 2023
- [La transition climatique signifie-t-elle un arrêt de la croissance économique ?](#) – 16 octobre 2023
- [Comment la transition écologique impacte-t-elle le marché du travail](#) – 19 décembre 2023
- [Politiques en faveur de la transition écologique et compétitivité s'opposent-elles ?](#) – 12 février 2024



● 4 JUILLET

La deuxième conférence des métiers

La deuxième édition de la Conférence des métiers et des compétences était consacrée aux enjeux emplois de la transition écologique. Après une introduction par Gilles de Margerie, commissaire général de France Stratégie, Selma Mahfouz a présenté les conclusions sur ce sujet du rapport *Les incidences économiques de l'action pour le climat*. Hélène Garner (France Stratégie), Dorian Roucher (Dares) et Gilles Aymoz (Ademe) ont ensuite présenté les travaux menés sur l'analyse prospective des besoins en emplois et en compétences associés à la rénovation des bâtiments, avant une table ronde réunissant les partenaires sociaux autour de ces enjeux. La conférence s'est achevée avec l'intervention d'Antoine Pellion, secrétaire général à la Planification écologique, et la conclusion de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.



● 20-21 SEPTEMBRE

Forum franco-allemand à Lyon

Le Forum pour l'avenir franco-allemand s'est réuni à Lyon les 20 et 21 septembre 2023 pour la session de clôture de son deuxième cycle de travail, consacré à l'aménagement urbain durable. Une cinquantaine de personnes – issues des collectivités territoriales partenaires, de l'administration, de la société civile, du monde académique et économique – étaient réparties en quatre ateliers : la mobilité durable, l'utilisation de l'espace foncier, le verdissement des villes et la participation citoyenne. Cette ultime session a abouti à la rédaction de sept recommandations remises aux gouvernements français et allemand pour promouvoir des politiques de développement urbain orientées vers le développement durable.

Le Réseau Emplois Compétences

Initiative partagée de l'État et des partenaires sociaux, le Réseau Emplois Compétences (REC) est animé par France Stratégie avec pour mission principale de renforcer notre capacité collective en matière d'observation et de prospective quant aux besoins en emplois et en compétences en France.

Les conférences annuelles des métiers

Elles rassemblent une fois par an les acteurs du champ de l'emploi et de la formation et les partenaires sociaux afin d'échanger sur les évolutions des emplois et des compétences en France. La deuxième édition était consacrée aux enjeux emplois de la transition écologique. À cette occasion, un exercice de prospective ciblé sur la rénovation énergétique des bâtiments a donné lieu à deux notes d'analyse : « Rénovation énergétique des bâtiments : quel besoin de main-d'œuvre en 2023 ? » et « Rénovation énergétique des bâtiments : comment répondre aux besoins en emploi en formation ? ».

Les groupes de travail

Ils permettent d'élaborer des **réflexions collectives et itératives** portant sur des **sujets exploratoires**. L'objectif est de parvenir à une analyse sous forme d'un document de synthèse, appropriable par les acteurs du champ de l'emploi et de la formation professionnelle. Deux groupes de travail ont eu lieu en 2023, intitulés « Comment accompagner les transitions professionnelles afin de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs ? » et « Comment mieux articuler le développement des compétences des salariés et l'organisation du travail dans les TPE-PME ? ».



Les avis du REC

Ils portent sur des thématiques d'intérêt immédiat pour les pouvoirs publics, l'objectif étant d'attirer l'attention sur un point particulier, et donnent lieu à des productions « flash ». Cette année l'avis s'est concentré sur la façon dont [la nouvelle mission confiée aux OPCO dans la loi Climat et Résilience de 2021 s'intègre dans leurs activités.](#)

Les réunions thématiques

Rencontres régulières portant sur une question ou un sujet d'ordre méthodologique, ces réunions sont l'occasion d'une mise en commun de bonnes pratiques, de partage de témoignages et de retours d'expérience. En 2023, cinq réunions thématiques ont été organisées, notamment sur l'hybridation des formations continues, les transitions professionnelles et la prospective des métiers et des qualifications.

Le Forum pour l'avenir franco-allemand

Le **Forum pour l'avenir franco-allemand** est un projet binational créé en 2019 par le traité d'Aix-la-Chapelle et coordonné par France Stratégie et l'Institut de recherche allemand RIFS Potsdam. Il met en dialogue des initiatives locales tournées vers l'avenir avec des experts de l'administration publique, de la société civile, de l'économie et de la science, avec pour objectif d'élaborer collectivement des recommandations de politique publique remises aux gouvernements français et allemand.

Les travaux sont organisés par cycles thématiques de douze à dix-huit mois. Pour son premier cycle de travail (2020-2021), le « Forum » a travaillé à l'intersection entre transition écologique et résilience économique et sociale. Le deuxième cycle (2022-2023) a porté sur l'aménagement urbain durable. Le troisième cycle s'est ouvert les 18 et 19 novembre à Berlin et est dédié aux enjeux de la transition énergétique locale.



La Plateforme RSE

Installée auprès de France Stratégie en 2013, la [Plateforme RSE](#) est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions. Elle réunit les parties prenantes de la responsabilité sociétale des entreprises en France : réseaux d'acteurs, entreprises, partenaires sociaux, organisations de la société civile, chercheurs et institutions publiques.



Chiffres clés 2023

Une cinquantaine d'organisations
sont membres de la Plateforme RSE

22

réunions de groupe
de travail

6

réunions
du bureau

3

assemblées
plénières

Impact(s), responsabilité et performance globale (février 2023)

La Plateforme RSE s'est intéressée à la notion d'impact, d'abord mobilisée dans le cadre des politiques publiques puis par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui avaient besoin de faire valoir l'impact social positif de leur activité afin d'attirer investisseurs et subventions. Progressivement, les acteurs du monde financier et économique se sont saisis de cette notion. [L'avis](#) étudie la portée de ce concept émergent et la manière dont les entreprises peuvent l'intégrer afin de développer des modèles d'affaires plus durables.

RSE : le rôle des acteurs publics (octobre 2023)

Dans le contexte de révision du Plan national des achats publics durables pour la période 2022-2025 et des conclusions de la Convention citoyenne pour le climat faisant émerger une demande de plus en plus forte pour des achats publics responsables, la Plateforme RSE s'est intéressée aux nombreuses législations et réglementations qui viennent encadrer la responsabilité des acteurs publics. Cet [avis](#) identifie notamment le rôle des pouvoirs publics dans la promotion et le développement de la RSE. Par les liens qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques, ils peuvent inciter au développement de politiques RSE et au respect des critères sociaux et environnementaux intégrés aux marchés publics.



Retrouvez l'actualité de la Plateforme RSE sur X [@PlateformeRSE](#) et sur [LinkedIn](#).

Le Conseil national de productivité



Institué en 2018 auprès de France Stratégie, qui assure son secrétariat général, le **Conseil national de productivité (CNP)** a pour mission d'analyser les déterminants et les évolutions de la productivité et de la compétitivité françaises, en considérant notamment les aspects liés à la zone euro. Il est présidé par Natacha Valla

et composé d'un collège de quatorze économistes.

Son quatrième rapport en décembre 2023, **Bilan des crises – Compétitivité, productivité et transition climatique**, se concentre sur les effets des crises récentes sur la productivité et la compétitivité de la France, et sur les enjeux liés à la transition.

Les organismes du réseau de France Stratégie



Centre de recherche et d'expertise en économie internationale (CEPII)

Centre de recherche et d'expertise en économie internationale, le CEPII, dirigé par Antoine Bouët, produit des études et des bases de données, et organise des conférences qui ont vocation à alimenter les décisions et le débat publics.

cepii.fr

HAUT CONSEIL
pour le CLIMAT

Haut Conseil pour le climat (HCC)

Installé en 2018, le Haut Conseil pour le climat (HCC), présidé par Corinne Le Quéré, est chargé d'apporter un éclairage indépendant sur la politique du gouvernement en matière de climat. Ses treize membres sont experts de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique.

hautconseilclimat.fr



Conseil d'analyse économique (CAE)

Composé d'universitaires et de chercheurs reconnus, et présidé par Camille Landais, le Conseil d'analyse économique (CAE) réalise en toute indépendance des études économiques pour le gouvernement, qui sont rendues publiques.

cae-eco.fr



Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM)

Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) est une instance de réflexion et de propositions qui contribue à une meilleure connaissance des enjeux, du fonctionnement et des évolutions envisageables des politiques d'assurance maladie. Présidé par Pierre-Jean Lancry, le HCAAM est composé de 66 membres.

securite-sociale.fr



Conseil d'orientation des retraites (COR)

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) élabore des diagnostics partagés et formule des propositions pour éclairer les politiques publiques en matière de retraites. Présidé par Gilbert Cette, le COR est composé de parlementaires, de représentants des organisations syndicales et patronales, de retraités, de membres de l'administration et d'experts.

cor-retraites.fr



Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)

Créé en 2016, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a pour mission d'apporter une expertise sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge et à l'adaptation de la société au vieillissement, dans une approche intergénérationnelle. Il compte 230 membres, avec une présidence assurée par Jean-Philippe Vinquant.

hcfea.fr

Conseil d'orientation pour l'emploi

Conseil d'orientation pour l'emploi (COE)

Le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) est un lieu permanent de débat entre les principaux acteurs du marché du travail. Présidé par le commissaire général de France Stratégie qui en assure son secrétariat, le COE a pour objectif d'établir des diagnostics partagés et de formuler des propositions de réforme sur les questions de travail et d'emploi.

strategie.gouv.fr



Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFi-PS)

Le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFi-PS) est chargé d'établir un état des lieux du système de financement de la protection sociale et de formuler des propositions d'évolution. Présidé par Dominique Libault, le HCFi-PS est composé de représentants de l'État, des organisations syndicales et de personnalités qualifiées.

securite-sociale.fr



Commissaire général

GILLES DE MARGERIE, jusqu'au 31 octobre (puis, par intérim, CÉDRIC AUDENIS)

Commissaire général adjoint

CÉDRIC AUDENIS

Secrétaire générale

ÉLÉNA DUPONT - *secrétaire générale*

Édition, Communication, Événements

MATTHIAS LE FUR - *directeur du service*

Développement durable et Numérique

NICOLAS RIEDINGER - *directeur du département*

HÉLÈNE ARAMBOUROU - *adjointe au directeur*

Économie

VINCENT AUSSILLOUX - *directeur du département, jusqu'au 29 octobre*

GRÉGORY CLAEYS - *directeur du département, depuis le 30 octobre*

Société et Politiques sociales

GAUTIER MAIGNE - *directeur du département*

BÉNÉDICTE GALTIER - *adjointe au directeur*

Travail, Emploi, Compétences

HÉLÈNE GARNER - *directrice du département*

ANTOINE NABOULET - *adjoint à la directrice*

Plateforme RSE

SABINE BUIS - *secrétaire permanente*

Toute l'actualité de France Stratégie



Dans votre boîte mail

LE SUPPLÉMENT

Restez informé de l'actualité

de France Stratégie, une fois par mois



LE FLASH

Recevez une alerte

dès la sortie d'une publication



IN BRIEF

Subscribe to the latest from

France Stratégie in English

NEWS

CLÉS DE LECTURE

Les travaux de France Stratégie

décryptés en infographie, en podcast et en vidéo



LES DÉBATS

Participez aux webconférences

et aux grands événements organisés par France Stratégie



Sur le web

Retrouvez tous nos débats, publications et vidéos

SUR NOTRE SITE INTERNET :

strategie.gouv.fr

ET SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :

@Strategie_Gouv



france-strategie



FranceStrategie



@FranceStrategie_



StrategieGouv



Le rapport d'activité 2023
est une publication de France Stratégie

Directeur de la publication
CÉDRIC AUDENIS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL
PAR INTÉRIM

Coordination
CLÉMENTINE NEGRO

Conception éditoriale
ÉLÉONORE HERMAND

Secrétariat de rédaction
VALÉRIE SENNÉ

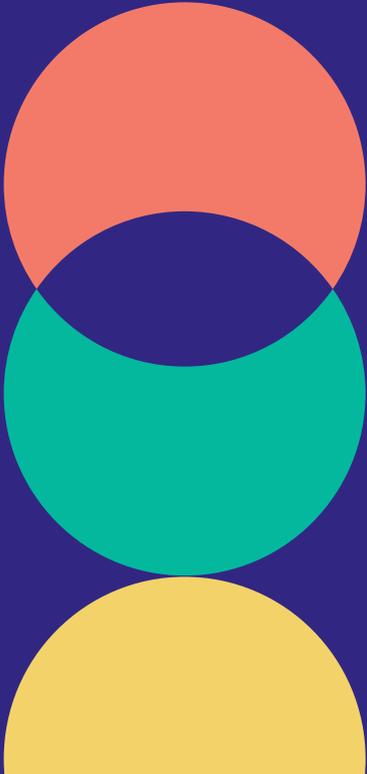
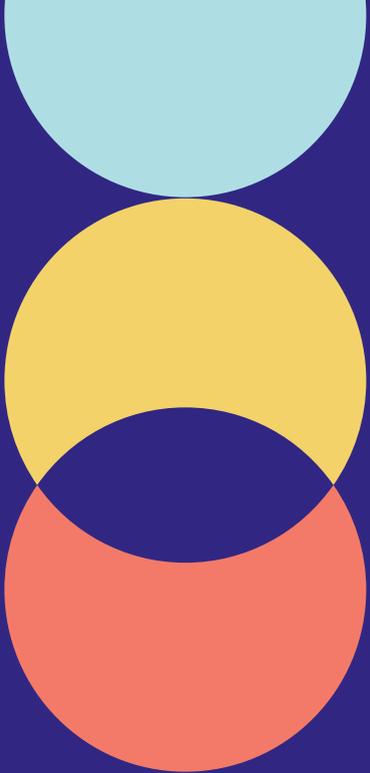
Conception graphique
LA NETSCOUADE

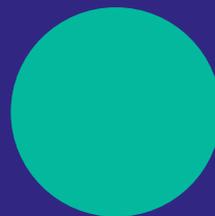
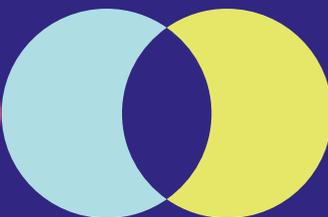
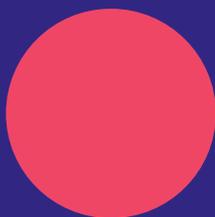
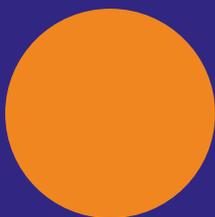
Photographie
THIERRY MARRO

Contact
MATTHIAS LE FUR, DIRECTEUR DU SERVICE
ÉDITION, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS
matthias.lefur@strategie.gouv.fr

Imprimé par la Dila
Dépôt légal : mars 2024

France Stratégie
ADRESSE POSTALE
TSA 90725 – 75334 Paris Cedex 07
ADRESSE PHYSIQUE
20, avenue de Ségur – 75007 Paris





Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue, par ses analyses et ses propositions, à l'action publique et éclaire le débat. Elle réalise des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité. Elle produit également des évaluations de politiques publiques. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics et aux citoyens.

France Stratégie coordonne les moyens d'un réseau d'organismes qui comprend le Conseil d'analyse économique (CAE), le Conseil d'orientation des retraites (COR), le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS), le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), le Haut Conseil pour le climat (HCC) et le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). France Stratégie apporte également son concours aux travaux du Haut-Commissariat au plan.